



Bienvenue à TRIOIRS

Livret d'accueil



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
PRÉSENTATION DE LA DRÔME DES COLLINES	4
LA COMMUNE	4-5
HISTORIQUE DU CHATEAU	6
LA MAIRIE	7
SANTÉ	8
VOS DEPLACEMENTS	8
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	9
ENFANCE, JEUNESSE	10
TRADITIONS ET TERROIR	11
L'EAU QUE NOUS BUVONS À TRIORS	12
LES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES	13
LES ASSOCIATIONS TRIORAISES	14
• COMITE DES FETES	14
• CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE, les MULTIPATTES	15
• CLUB DE L'AMITIÉ	16
• DANSE ET BIEN-ÊTRE - DANSE 26	16
• LA DRÔME DES JARDINS	16
• SOU DES ECOLES	17
• LA PETANQUE DE TRIORS	17
• A.C.C.A. DE TRIORS	17-18
VIE EN COMMUNAUTÉ et ADRESSES UTILES	19
PAROISSE SAINT-JACQUES EN PAYS DE ROMANS	20
ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural	20



Mon village TRORS

Le mot du maire



Bienvenue à Triors,

Notre souhait est que vous appréciez autant que nous notre village, petite commune de 593 habitants nichée dans la Drôme des Collines, pour son accueil, son ambiance et sa convivialité.

Nous espérons que ce livret facilitera votre insertion parmi nous et vous permettra de profiter au mieux des activités et facilités proposées.

L'équipe municipale et le secrétariat de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

Xavier OUDILLE
Maire de Triors

LA DRÔME DES COLLINES

TRIORS est situé dans le territoire de la Drôme des Collines, secteur nord du département qui étage ses formes douces et arrondies depuis les pentes du Bas-Dauphiné et du Vercors jusqu'aux vallées où coulent le Rhône et l'Isère. Son horizon est un dégradé de verts d'où surgissent des maisons en galets.

<http://www.ladrometourisme.com/fr/la-drome/decouverte/drome-des-collines-et-valence/>



LA COMMUNE

Triors est un village de tradition rurale, blotti au fond d'un vallon, au contact de la plaine de Romans et de la Drôme des Collines.

Le terme *Triors* suggère la possibilité de la présence du peuple celte, car le mot *tri* signifiait *pays, territoire*, tels les Tricastins. Vers le X^{ème} siècle, le site s'appelait en latin, *Triornium*. Il était en effet attaché à la collégiale Saint-Barnard de Romans-sur-Isère.

La forme en langue vulgaire *Triors* se trouve déjà en 1062. Toutefois, au fil des siècles, le nom de la commune ne s'est jamais vraiment stabilisé. Dans plusieurs actes à partir du XI^{ème} siècle, il s'agissait de *Triorz* ou de *Triortz*. Puis, *Triaux* ou *Trioux* (1517) s'employaient également. Donc, depuis longtemps, la plupart des habitants prononçaient *Triors* ou *Triols*. Cependant en 1656, *Triol* s'impose. Il est difficile de trouver les équivalences de ces noms en France. Ces derniers, *Triaux*, *Trioux* et *Triol* restaient en usage dans ces derniers siècles.

L'habitat ancien est resté significatif des fonctions agricoles, les maisons d'habitation voisinant des hangars. En se promenant sur la commune, on rencontre encore ces hameaux regroupant des fermes.



Non loin de la mairie, on peut voir un groupe de maisons anciennes : le Château Vieux, maison forte juxtant une maison Renaissance à la façade harmonieuse. Ce lieu-dit révèle la présence discrète d'une motte castrale médiévale (butte artificielle constituée par l'accumulation de terre). De diamètre apparent d'une quinzaine de mètres et d'une hauteur de l'ordre de 4 à 5 m, elle est relativement modeste. Située sur le promontoire dominant au nord le village de Triors, elle représente un excellent point d'observation et permet d'embrasser du regard tout le vallon triorais, la plaine de l'Isère, le rebord du Vercors et au loin, celui du Massif Central.

La bonne exposition des pentes du vallon explique la présence ancestrale de la vigne.

Il existe de nombreuses possibilités de randonnées, à pied, à cheval, ou en VTT. Des cartes-guides sont en vente dans les librairies ou à l'Office de Tourisme.

À signaler plusieurs visites possibles :

A Hauterives, le Palais Idéal du facteur Cheval est un chef d'œuvre unique d'architecture brute et naïve, résultant du travail d'un seul homme (de 1879 à 1912) et classé monument historique.

<http://www.facteurcheval.com/>

A La Motte de Galaure, le prieuré Ste Agnès date du Xème siècle

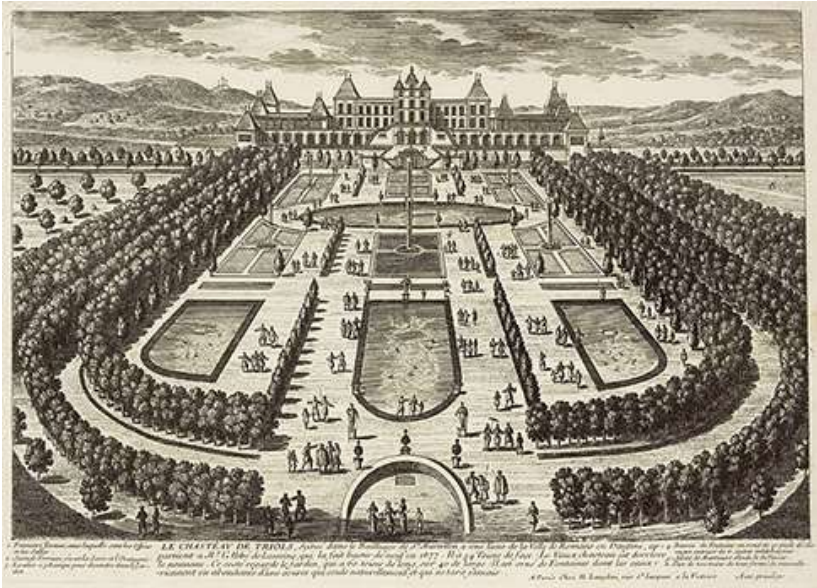
A Romans, le musée International de la Chaussure, avec ses extraordinaires collections

<https://www.ville-romans.fr/decouvrir/le-musee-de-la-chaussure>

Le territoire de Triors est traversé par une variante d'un chemin de St-Jacques-de-Compostelle allant de Genève à Valence, permettant de rallier ensuite Le Puy ou Arles. De plus, il existe d'autres sentiers balisés sur la commune, travail réalisé par l'aggllo, en lien avec M. Jean-Claude BERRUYER (cf association Les Multipattes).

<http://www.ladrometourisme.com>

HISTORIQUE DU CHATEAU



(Emprunt au site: www.ndtriors.fr)

Construit en 1675 par [Charles de Lionne](#), dit l'abbé de Lesseins en raison de sa fonction d'abbé de Saint Barnard, remanié plusieurs fois, le bâtiment actuel date du XVIII^{ème} siècle. Par héritage ou ventes successives, le château devient propriété de la famille [de Gratet du Bouchage](#). Faute d'héritier et afin de maintenir le domaine agricole, une donation a été faite à la congrégation bénédictine [Notre-Dame de Fontgombault](#) en 1984.

L'église du monastère date du début des années 1990.

Depuis les années 1980, profitant de la proximité de Romans et du développement du transport automobile, des citadins viennent faire construire leur habitation sur la commune et la population ne cesse d'augmenter à la fin du 20^e siècle. Depuis, 2006, elle se stabilise. En 2018, nous étions 593 habitants.

Alors qu'avant 2000, il y avait des champs devant la mairie et l'école, l'urbanisme du centre a été développé en souhaitant garder une atmosphère de village : une place a été créée avec une fontaine, des arbres et des maisons de rue qui la bordent.

Le Conseil municipal édite un bulletin deux ou trois fois par an que vous pourrez consulter sur le site de la commune, recevoir par mail, ou en version papier.

LA MAIRIE

Maire : Xavier OUDILLE

Secrétaire de mairie : Séverine MACHON

Employé communal : David CARAT.

Assistance scolaire, garderie, cantine : Cécile COSTECHAREYRE

Cantine, garderie, ménage : Bernadette GRIVOLAT

Ouverture au public :

Le lundi : de 13h30 à 18h30

Le mardi : de 08h00 à 12h00

Le jeudi : de 13h30 à 18h30

Le vendredi: de 08h00 à 12h00

Si vous souhaitez contacter la mairie :

E-mail : triors@valenceromansagglo.fr

Par téléphone : 04 75 45 32 73

Site <http://triors.free.fr/>

Location de la Salle des fêtes: le tarif et le calendrier des réservations sont sur le site.

Réservations : triors@valenceromansagglo.fr ou 06.74.03.48.22. après 18 H 30



Buvette municipale

La municipalité ouvre une buvette pendant une semaine en juillet, pour maintenir la convivialité et une licence IV. Cette animation peut avoir lieu grâce à la mobilisation bénévole de deux personnes formées spécialement, qui en assurent la régie et de bénévoles appartenant au conseil municipal. Dans le cadre de cette semaine, une soirée familiale est organisée par le Comité des Fêtes

SANTÉ

Châtillon-saint-Jean :

Médecins :

M. BRIEGA Tél. 04 75 45 33 97

O. DE CALMES Tél. 04 75 45 33 69

C. FAYSSE Tél. 04 75 71 00 35

M. HOYON Tél. 04 75 45 02 14

Dentistes : M. CHABOT, S. SADRIN et C. SIMOT Tél. 04 75 71 29 84

Pharmacie S. et H. VOGEL Tél. 04 75 45 35 80

Génissieux :

Médecins :

A. CHAMOUX, S. GENTHON, M.-C. CHABERT et A. PERRIN Tél. 04 75 02 51 49

Dentistes : F.-X. JOCHEM Tél. 04 75 05 08 41

Pharmacie M.-S. MOUTON-TCHATIRIAN Tél. 04.75.05.21.70

De nombreux infirmiers, en cabinet ou en libéral, sont installés dans les villages alentour.

Services de secours :

SAMU : 15

Pompiers de Romans : 18 / Tél. 04 75 02 25 67

Gendarmerie de St Donat : 17 / Tél. 04 75 02 03 92

Hôpital de Romans Tél. 04 75 05 75 05

VOS DÉPLACEMENTS

Il s'agit d'une compétence de la grande agglo. Pour répondre aux enjeux et aux besoins de la population en matière de déplacements quotidiens, Valence-Romans Déplacements (VRD), autorité organisatrice des transports et de la mobilité, est chargée de faciliter les déplacements de toute nature sur les bassins de vie de Valence, Romans-sur-Isère et Bourg-de-Péage.

À Triors, nous sommes desservis par la ligne 81 (fiches horaires en mairie ou à la gare routière de Romans)

Pour utiliser le TAD (Transport à la demande) n° 61 (Peroux, Châtillon, Triors, Génissieux, Romans), veuillez contacter le 04 75 60 06 26 pour réserver votre place. Rendez-vous à l'arrêt quelques minutes avant l'heure prévue.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La commune fait partie de Valence Romans Agglo, une communauté d'agglomération créée en 2013, agrandie en 2017, regroupant actuellement 54 communes. Sa population était de 223 349 habitants en 2018. Elle compte 7 communes de plus de 5000 habitants.

Le président est le maire de Valence, Monsieur Nicolas DARAGON.

Le maire de Triors et certains conseillers municipaux participent à des commissions de l'agglo.

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de l'agglo :

<http://www.valenceromansagglo.fr/fr/index.html>

Ses compétences sont larges :

Développement économique : zones d'activités, accompagnement, implantation

Aménagement de l'espace communautaire : zones d'aménagement concertées (ZAC) à dominante économique.

Habitat : action et aide en faveur du logement social d'intérêt communautaire (OPH), amélioration du parc immobilier bâti (OPAH, PIG), Programme de l'habitat (PLH)

Assainissement : collectif et non collectif

Gestion des Déchets : collecte des déchets ménagers, tri sélectif, déchèteries

Transport et mobilité : CITEA, covoiturage, Libélo

Culture : lecture publique avec le réseau des médiathèques, établissements d'enseignement (musique, danse, design...), équipements de mise en valeur du patrimoine etc.

Sports : patinoire et sept piscines intercommunales, dont la piscine Serge Buttet à Romans, et le complexe Diabolo à Bourg de Péage. Chaque année, plus de 12 000 enfants participent à un cycle natation financé par l'agglo.

Vie sociale : petite enfance, enfance-jeunesse

Autres compétences : politique de la ville, environnement et cadre de vie, accueil des gens du voyage, éclairage public, fourrière animale...

ENFANCE, JEUNESSE

Les tout-petits peuvent trouver une place dans une crèche de l'agglomération (Génissieux, Peyrins, Clérieux, Romans...). Des assistantes maternelles agréées habitent sur la commune (se renseigner en mairie).

A partir de trois ans, les enfants sont accueillis à l'école maternelle située à Châtillon-saint-Jean, école intercommunale (Sivos) fonctionnant avec les communes de Châtillon et Parnans pour les niveaux petite et moyenne sections..

L'école primaire de Triors comprend deux classes : la première regroupe les élèves de la grande section au CE1, la seconde du CE2 au CM2.

Cécile COSTECHAREYRE, assistante scolaire (ATSEM), encadre aussi la garderie et la cantine. Bernadette GRIVOLAT est en charge de la cantine, de la garderie et du ménage.

Diverses activités pédagogiques sont menées, accompagnées par l'association des parents d'élèves, le Sou des écoles, la mairie, ou encore par l'agglomération (cycle natation, par exemple).

Le périscolaire (garderie, cantine) est géré par la mairie.

Un centre aéré fonctionne à Châtillon-Saint-Jean, KALIWALI, les mercredis et pendant les vacances scolaires, kaliwali@hotmail.fr tél 04 75 45 37 36

La Communauté d'agglomération met des activités en place pendant les vacances scolaires:

« Cap sur tes vacances » pour les 6 - 11 ans: accueil de loisirs à la journée, stages à la semaine et mini-camps pendant les vacances scolaires.

(<http://www.valenceromansagglo.fr/cap-tes-vacances-6-11-ans>) :

« Anim2prox » pour les 11 - 17 ans: activités de loisirs pendant les vacances scolaires, accompagnement de projets.

(<http://www.valenceromansagglo.fr/anim2-prox-11-17-ans>) :

Accédez au Portail de la Famille - Enfance - Jeunesse :

<http://www.valenceromansagglo.fr/fr/acces-directs/espace-familles/enfance-jeunesse> pour les inscriptions aux activités et le paiement en ligne.

Pour connaître les détails du service : 04 75 72 84 53

Adolescents et jeunes adultes

L'Agglomération gère un e-PIJ à Bourg-de-Péage, fusion entre un **Espace Public Internet** (accès public à internet, espace d'initiation et de sensibilisation aux usages numériques) et un **Point Information Jeunesse** (lieu d'accueil et d'information ouvert aux jeunes). Cet espace multimédia d'information et d'échanges permet de participer à des événements, des ateliers informatiques pour tous les niveaux et des animations autour du numérique (lan party, Install Party...).

Pour découvrir les animations: 04 82 48 00 05 <http://www.valenceromansagglo.fr/e-pij>

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous renseigner en mairie.

TRADITIONS ET TERROIR

Le terroir de Triors est réputé !



La fête de la Saint-Vincent

(Fête des vignerons).

Elle remonte au temps où la commune était peuplée d'agriculteurs qui cultivaient tous de la vigne. Le vin de Triors était déjà bien connu dans la région et est attesté à Triors depuis le début du XXème siècle. Le programme actuel s'est étoffé petit à petit, au gré des initiatives des présidents successifs (cf rubrique Comité des Fêtes).

Le moment le plus significatif reste la dégustation des bugnes et du vin blanc, chez les présidents de l'année ou sur la place du village, le dimanche le plus près de la St- Vincent fixée au 22 janvier. Les bugnes sont fabriquées par une cinquantaine de villageois qui se retrouvent le vendredi pour cuire environ 120 plateaux de bugnes.

Elles seront appréciées par les nombreux visiteurs !

L'après-midi un spectacle récréatif est proposé à toute la population, auquel participent les enfants de l'école et les Triorais volontaires.

La fête se poursuit par un banquet et un apéritif dansant le lundi et une soirée le mardi avec la fameuse salade de croupes, ramassées le jeudi, puis triées par nos Anciens.

Actuellement, il y a un viticulteur élevant lui-même son vin avec un point de vente sur place. Plusieurs autres agriculteurs cultivent la vigne et portent le raisin à la cave de Tain L'Hermitage.



La truffe : Triors est dans la zone de trufficulture de la Drôme des Collines. La terre sableuse, souple et calcaire, l'exposition des coteaux conviennent bien à cette production de la Tuber melanosporum.

Concernant les fêtes et événements organisés dans le village, voir la fiche Comité des Fêtes.

L'EAU QUE NOUS BUVONS À TRIORS



L'eau dite « du robinet » est distribuée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse. C'est une eau profonde, très pure, qui a entre 10.000 et 13.000 ans et ne provient pas d'une nappe fossile ou d'une rivière souterraine. Elle n'est pour l'instant atteinte par aucune pollution. Les captages qui alimentent Triors descendent à environ 250 mètres.

Notre commune a la chance infinie d'être située sur une considérable réserve d'eau, retenue dans un bassin molassique qui date du Miocène. Ce réservoir dont la création géologique remonte à - 23 millions d'années couvre 1 600 km², de Valence au Nord Drôme.

A l'époque du Miocène, le mouvement des plaques tectoniques ferme la Méditerranée, du Massif Central aux Vosges. L'eau va alors s'accumuler dans l'énorme cuvette ainsi formée, va éroder les roches et les transformer en sable et en molasse qui se déposeront au fond.

Lorsque les Alpes pointeront leurs cimes, elles pousseront des marnes bleues imperméables sur la molasse : le « lit » aquifère sera opérationnel et se remplira d'eau, alimenté depuis, et en permanence, par toutes les pluies, qui s'infiltreront très lentement, et également par les Chambarans et par le ruissellement des contreforts du Vercors, massif calcaire poreux traversé de failles.

Les zones d'affleurement de la molasse, toutes les zones d'infiltration au-dessus de la nappe, les forages profonds pas imperméabilisés, les rivières et les nappes superficielles en relation avec la nappe profonde, constituent des entrées potentielles de pollution, qui ont amené le classement du bassin de l'aquifère molassique en « zone vulnérable ».

Ce sont des zones urgentes à protéger, et cela relève de la responsabilité de tous, agriculteurs, jardiniers amateurs et consommateurs, car malgré sa profondeur, la nappe molassique peut être polluée à moyen ou long terme.

Il est donc essentiel de préserver au quotidien la ressource en eau, tout en assurant aux générations futures l'accès à une eau potable saine, qui n'aura pas besoin de traitements.

L'eau dite « agricole » dessert certaines propriétés, le plus souvent à vocation agricole, et cette eau provient de pompages dans l'Isère, mais seulement en période estivale, au moment où les cultures ont besoin d'irrigation.

LES DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

LES ORDURES MÉNAGÈRES déposées dans des bacs situés dans différents points d'apport sont collectées le mercredi matin et emmenées au Centre de Valorisation Organique de Beauregard-Baret.

Afin de valoriser au maximum les déchets et de réduire leur enfouissement, le SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme) a construit trois centres de valorisation organique des déchets ménagers situés à Beauregard-Baret, Saint-Barthélemy- de-Vals et Étoile-sur-Rhône. L'objectif principal de ces centres est de produire du compost à partir des déchets organiques contenus dans notre poubelle grise. Ce compost est utilisé en agriculture locale. Pour qu'il soit de bonne qualité, il est essentiel de ne jamais mettre dans notre poubelle de produits toxiques (médicaments - à ramener en pharmacie-, peinture, piles...). Plus de 50 % du poids de notre poubelle d'ordures ménagères est constitué de déchets compostables (épiluchures, restes de nourriture, fleurs fanées, papiers, mouchoirs...). Les emballages combustibles - inévitables pour l'instant (pots de yaourts, petits emballages, etc...) - seront récupérés au cours du processus de compostage pour être incinérés et produire de l'énergie.

LE TRI SELECTIF : des bennes spécifiques, points d'apport volontaires, se trouvent au niveau de la Croix de Letrat. Ces bennes recueillent papier, carton, verre et contenants en plastique qui sont transportés dans des centres de tri spécialisés pour être recyclés.

DEUX DÉCHÈTERIES, à Mours-Saint-Eusèbe et à Romans-sur-Isère reçoivent, dans des bacs distincts, métaux, déchets verts et bois, huile moteur, huiles végétales, pneus, batteries, papiers et cartons, tout-venant, gravats, textiles, piles, produits ménagers spéciaux.

- A Romans : avenue de la Déportation ; 04.75.81.30.30
- A Mours : Z.A. rue du Vercors ; 04.75.81.30.30

BENNES ÉCO-MOBILIER : les déchèteries s'équipent peu à peu de bennes spécifiques pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA). Elles sont destinées à réceptionner tous types de mobilier : matelas, sommiers, canapés, meubles de jardin... afin de favoriser leur recyclage.

DÉCHETS VERTS : une plateforme de dépôt des déchets verts est ouverte aux Triorais, sur le site de l'ancienne carrière. Il vous suffit d'emprunter la clé à la mairie aux horaires d'ouverture au public. Un broyage est effectué régulièrement et les Triorais peuvent venir récupérer le broyat.

OBJETS ENCOMBRANTS : des bennes tournantes sont accessibles 3 fois par an dans différents lieux. Se renseigner en mairie ou sur le site pour connaître les dates et les lieux.

RECYCLERIE : Romans dispose d'une Recyclerie Verte (Nouvelle R) et d'une matériauthèque, au N° 21 avenue de la Déportation, pour déposer ou retirer des objets qui peuvent encore être utilisés, bricolés, réparés... L'objectif, là encore, est d'éviter le gaspillage, l'enfouissement ou l'incinération.

LES ASSOCIATIONS TRIORAISES

COMITÉ DES FÊTES DE TRIORS



Le comité a été créé en 1948. Le bureau est composé de:

Présidente : M-Claire Deleigne, Vice-présidents : J-Marc Coindre et J-Luc Reynaud,
Secrétaire : Marie-Noëlle PERNAUT, Trésorière : Isabelle Coindre

Les principales manifestations organisées par le Comité des fêtes :

Fête de la Saint-Vincent, saint patron des vigneron, le dimanche le plus proche du 22 janvier, rendez-vous incontournable qui étage ses activités sur 5 jours.

Jeudi : ramassage et tri des croupes avec l'aide du Club de l'Amitié.

Vendredi : confection de 120 plateaux de bugnes chez les Présidents ou au village par une cinquantaine de villageois : ambiance et bonne humeur garanties.

Samedi : distribution de bugnes à ceux qui ne peuvent se déplacer par les dames du Tableau, les messieurs s'occupant ailleurs...

Dimanche : 8h30 départ de la randonnée de la Saint-Vincent, organisée par le club des Multipattes ou 9h30 célébration religieuse à l'église de Triors.

11h, dégustation des bugnes et du vin blanc chez les Présidents ou sur la place du village. C'est le moment le plus significatif rassemblant Triorais, familles, amis, habitants des villages voisins...

15h30 après-midi récréative à la salle des fêtes avec des spectacles réalisés par des Triorais et par les enfants de l'école.

Lundi : 13h, banquet populaire qui reste un moment très fort de la fête. Toutes les générations sont confondues dans une ambiance chaleureuse.

Mardi : Une salade de croupes clôture traditionnellement la fête de la Saint-Vincent.

Aux alentours du 14 juillet, repas camarguais (cuisse de taureau à la broche)

Occasionnellement le Comité des fêtes peut soutenir toute association pour organiser une manifestation, par exemple bal folk, soirée théâtre...

Repas familial, le vendredi de la semaine buvette municipale en juillet.

Toutes ces manifestations sont bien sûr ouvertes à tous et sont également une bonne occasion de découvrir le village et faire connaissance.

Le comité des fêtes souhaite la bienvenue à tous les nouveaux et futurs Triorais.

Les Artistes Triorais

Si vous êtes Triorais, si vous avez une âme d'artiste et si vous l'exprimez à travers des créations, quel que soit le support : peinture, sculpture, tissus, photographie, dessin, bijoux, poteries... votre place est avec nous ! Venez nous rejoindre.

Une exposition est organisée tous les deux ans, en mars, et permet de découvrir les oeuvres de chacun, de profiter de ce temps pour créer un moment de rencontre entre les artistes eux-mêmes, entre les artistes et les Triorais, entre les artistes et le public.

Pour vous inscrire déposez vos coordonnées en mairie, nous vous contacterons rapidement.

Ce salon est organisé sous l'égide du Comité des fêtes, il se veut être celui de tous les Triorais, des plus jeunes aux plus anciens, quel que soit le mode d'expression de leur passion.

« Les sans prétention »

Il s'agit d'une chorale composée essentiellement de Triorais qui se réunit chaque semaine pour répéter et se produit occasionnellement (fêtes du village notamment).

CLUB DE RANDONNÉE PÉDESTRE, LES MULTIPATTES



Créé en 1989 par un groupe de Triorais, ce club n'a cessé de marcher, marcher et de bien se porter. Le nombre d'adhérents reste constant, une centaine de personnes habitant la région romanaise dont une dizaine de Trioraises et Triorais.

Nos terrains de « jeu » sont le Diois, la région de Crest-vallée de la Gervanne, l'Ardèche en hiver, le Vercors, la Chartreuse en été. Nous en profitons pour visiter un site, un monument proche du lieu de rando. Selon la période, nos balades nous permettent d'admirer les orchidées, les tulipes sur le plateau de Font d'Urle par exemple, les pivoinies, les sabots de Vénus et d'entendre le brame du cerf, capricieux quelquefois, à l'automne etc.

Sur les crêtes, dans les bois, loin des routes, nous apprécions le silence et la nature. Nous organisons également un ou deux week-ends en gîte par an et des sorties raquettes. Les déplacements se font par covoiturage avec partage des frais kilométriques.

Au début de chaque trimestre, les adhérents reçoivent le programme des randonnées.

Vous avez la possibilité de participer à deux essais de rando et de faire connaissance avec le club avant de signer la licence (affiliation Fédération Française de Randonnée).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler la secrétaire Marie-France Triboulet (04.75.02.48.45) ou le président Didier BORDAS (04.75.06.30.71)

CLUB DE L'AMITIÉ

La vie du Club

Nous nous retrouvons le mercredi après-midi dans la salle des associations pour jouer aux cartes, aux jeux société, pétanque, repas, sorties, ateliers dessin-peinture- pâtisserie- tricot- œnologie, etc... dans une ambiance conviviale.

Bibliothèque : Le club de l'Amitié a mis en place une bibliothèque ouverte à tous pendant les heures d'ouverture le mercredi de 14 h à 18 h dans la salle des associations.

Nous récupérons des livres dont les personnes veulent se séparer afin que tous puissent en profiter. Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Renseignements : Elisabeth LABRIET 06 07 18 28 71 et Nicole RENOIR 04 75 45 32 83

DANSE ET BIEN-ÊTRE - DANSE 26

Les objectifs de l'association sont de promouvoir et mettre en valeur différents styles de danse, d'apporter bien-être, équilibre, et une meilleure connaissance de son corps, de rassembler autour de la danse, de collaborer avec des professeurs de danse français et étrangers, et d'organiser des stages.

Trois cours sont proposés :

Mercredi de 17h à 18h : danse pour les enfants de 6 à 12 ans

Mercredi de 18h15 à 19h15 : cours de Fitness ouvert à tous. Exercices cardio, renforcement musculaire et relaxation.

Mercredi de 19h30 à 20h30 : cours de danse sociale adultes, tous niveaux.

L'enseignante, Luize Darzniece est danseuse de « Danse avec les stars ».

Renseignements, luize.danse@gmail.com Tél : 06 59 47 96 76. - Facebook : luize Darzniece

LA PETANQUE DE TRIORS

Bureau : Président : Pierre CORDIER, Vice-président : Philippe CORDARA,

Secrétaire : Amélie GINEYS, Trésorière : Lydie PAQUIEN.

L'association compte 32 licenciés (18 hommes, 10 femmes et 4 enfants). Entraînement le samedi après-midi quand le temps le permet.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Pierre CORDIER au 06 01 90 25 13

LA DRÔME DES JARDINS

Amoureux des jardins



Notre association s'adresse à tous les amateurs de jardins, passionnés ou néophytes.

Chaque année, le programme propose des activités variées : des visites de jardins privés et de pépinières spécialisées, deux voyages pour découvrir des jardins plus lointains, des ateliers pratiques, des conférences et deux trocs de plantes ouverts à tous...

Un troc des plantes, ouvert à tous, est organisé chaque année à Triors, un samedi matin début avril.

Renseignements sur notre site web www.ladromedesjardins.fr ou auprès du secrétariat de l'association par téléphone : 06 43 13 83 72.

SOU DES ECOLES DE TRIORS



Association loi 1901 des parents d'élèves de l'école de Triors, créée en 1953,.

Présidente : Marie-Claire MIGUET

Le siège social est situé à la mairie, place de l'Europe, 26750 Triors.

Elle est composée de l'ensemble des parents (ou représentants légaux) des enfants scolarisés à Triors. Le directeur ou la directrice de l'école est membre de droit.

Le but de l'association est de financer les projets éducatifs choisis par les enseignants et d'égayer le quotidien de nos élèves (jeux éducatifs, matériel, sorties scolaires...)

Diverses manifestations jalonnent l'année scolaire au cours desquelles les Triorais de toutes les générations se rassemblent : vente de fromages, marché d'automne, fête de la musique...

Le sou des écoles organise également un temps festif pour les enfants à Noël et en fin d'année. Un voyage parents/enfants/personnel de l'école est également organisé tous les 2 ans. C'est l'occasion de partager un moment convivial.

Les nouveaux parents sont invités à venir nous rejoindre, les manifestations sont essentielles à la survie de l'école et l'ambiance est toujours au rendez-vous, donc n'hésitez pas !

A.C.C.A de TRIORS

Association Communale de Chasse Agréée

Notre A.C.C.A est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme, elle-même membre de la Fédération National des Chasseurs.

Au-delà de son rôle de support technique et administratif, la FDCCD a pour mission la formation :

- Des candidats au permis de chasser avec l'ONCFS. (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)
- Des piégeurs agréés, pour la régulation des nuisibles avec l'A.P.A.D. (*Association des Piégeurs Agréés de la Drôme*)
- Des chasseurs, et plus particulièrement des responsables de battue, aux règles de sécurité en action de chasse.

Notre association Trioraise, qui compte une quarantaine de membres actifs actuellement, est liée aux communes de Châtillon St jean et Génissieux au travers d'une A.I.C.A (*Association Intercommunale de Chasse Agréée*), ce qui représente au global des trois communes cent cinquante sociétaires.

Le Conseil d'Administration de l'A.C.C.A de Triors est constitué de neuf membres.

Les membres sont des chasseurs, des chasseurs apporteurs ou des propriétaires apporteurs non-chasseurs.

Sur notre territoire, nous avons à ce jour un piégeur agréé et deux gardes-chasses particuliers eux aussi piégeurs agréés.

Leur mission principale réside dans la régulation des nuisibles et plus particulièrement celle du renard qui est un vecteur de la rage et de l'échinococcose alvéolaire (*ténia du renard*). Prévention de La divagation des chiens

Notre action de chasse est principalement axée sur le petit gibier : lièvre, faisan, lapin, perdrix, grive, alouette, caille, bécasse.....

Depuis 1989 nous disposons aussi d'un plan de chasse grand gibier consacré au chevreuil.

Nous organisons annuellement deux manifestations ouvertes à tous :

- Un repas qui est l'occasion de faire déguster au maximum de Triorais les chevreuils que nous avons prélevés pendant la saison de chasse sur la commune.
- Une matinée boudin et caillettes durant laquelle nous faisons goûter les caillettes et boudin traditionnels autour d'un apéritif convivial.

En conclusion, nous vous souhaitons la bienvenue à Triors et nous vous invitons à nous contacter pour tous renseignements complémentaires : M. Jordan BOSSAN, Président de l'A.C.C.A.

VIE EN COMMUNAUTÉ

AMBROISIE : Triors, comme toute la région Rhône-Alpes, est concerné par les problèmes liés à la présence de cette plante très envahissante et allergisante. Son pollen déclenche au printemps et en été des maux parfois graves, des crises d'asthme qui peuvent nécessiter la prise de médicaments puissants.

L'ambroisie pousse partout et peut apparaître dès qu'un terrain est retourné. Ses graines ont un pouvoir de germination de 40 ans ! Les constructions nouvelles, les champs labourés, les bordures de chemin lui sont favorables. Elle ne craint ni la pluie ni la sécheresse... Sur de petites surfaces, il faut l'arracher dès qu'on la voit et éviter les désherbants qui pollueront à moyen terme les nappes phréatiques. Dès le mois d'avril, des actions de sensibilisation sont mises en place et des documents sont disponibles en mairie, afin de favoriser sa reconnaissance et son éradication.

Merci à chacun de se mobiliser pour endiguer la propagation de cette plante.

BRUIT : Afin de garantir la tranquillité de tous, les activités bruyantes des particuliers et des professionnels sont encadrées par arrêté préfectoral. Les particuliers sont notamment autorisés à n'utiliser occasionnellement du matériel bruyant ou de jardinage que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés. L'arrêté n° 2015183-0024 réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme est consultable sur internet et en mairie http://www.drome.gouv.fr/IMG/pdf/AP_Bruit_de_voisinage_-_2_juillet_2015.pdf

FEU : Les feux de déchets végétaux sont interdits par arrêté préfectoral. Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou sur la plate-forme aménagée à Triors à l'emplacement de l'ancienne carrière (merci de demander la clé à la mairie aux heures d'ouverture au public).

ADRESSES UTILES

Producteurs et vente de légumes :

Gilles BOUYEYRON 06 85 75 31 55

Jean-Marc BURAI 07 77 68 75 91

Rémi RILLET, La Ferme de Ninou, légumes de saison sans traitement 06 78 50 90 13 remi.rillet@aol.fr

Huile de noix : Vincent ARGOUD, 06 51 50 25 54

Vente de vin : Fabrice ROUSSET www.domainechateauvieux.fr 04 75 45 31 65

Pizza à emporter Le vendredi soir sur la place de l'église Street Pizza 06 30 05 90 40

Gîte meublé René FAURE 04 75 45 31 60

PAROISSE SAINT-JACQUES EN PAYS DE ROMANS



et... Triors !

Si autrefois il y avait un clocher et un curé par village, aujourd'hui l'Eglise catholique s'est restructurée.

Notre communauté fait partie de la paroisse Saint-Jacques. Elle regroupe dix villages : Châtillon-Saint-Jean, Peyrins, Geysans, Parnans, Saint-Paul-lès-Romans, Mours-Saint-Eusèbe, Génissieux, Saint-Michel s/Savasse, Montmiral,

Notre curé actuel est le Père Bruno DEROUX, aidé par quatre diacres (Michel CHAIX, Bernard MERAND, Jean MICHEL et Guy LEYDIER) et une équipe de laïcs qui animent divers services : catéchèse, préparation aux baptêmes, mariages, funérailles, visite des malades.

Vous pouvez obtenir des renseignements concernant la vie de la paroisse (horaires, lieux des messes par exemple) en consultant le panneau d'affichage situé sur la porte de l'église du village. Vous pouvez aussi proposer votre aide, votre expérience, la vie paroissiale est l'affaire de tous !

Pour plus de précisions (demande de baptême, mariages, catéchisme) le **secrétariat-accueil** situé **salle Saint-Pierre à Génissieux** (près de l'église) vous recevra ou répondra à votre appel :

Tél. (ou fax) : 04 75 05 91 51 le mardi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.



A Triors, Nicole ou Guy LEYDIER (04 75 45 36 65) et Valérie HATOT (06 89 56 19 79) se tiennent à votre disposition.

ADMR : L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL



Facilitez-vous la vie avec l'ADMR,

Ménage, repassage, garde d'enfants, aide à la personne, garde de jour et de nuit, soins infirmiers à domicile, téléassistance ADMR...

Et aussi la livraison de repas à domicile. Commandez... On vous livre!!!

ADMR PEYRINS-GENISSIEUX-HAUTE-HERBASSE

46 Grande Rue 26380 Peyrins tel : 04 75 02 31 75 Email: admr.peyrinsgenissieux@orange.fr

NOTES PERSONNELLES